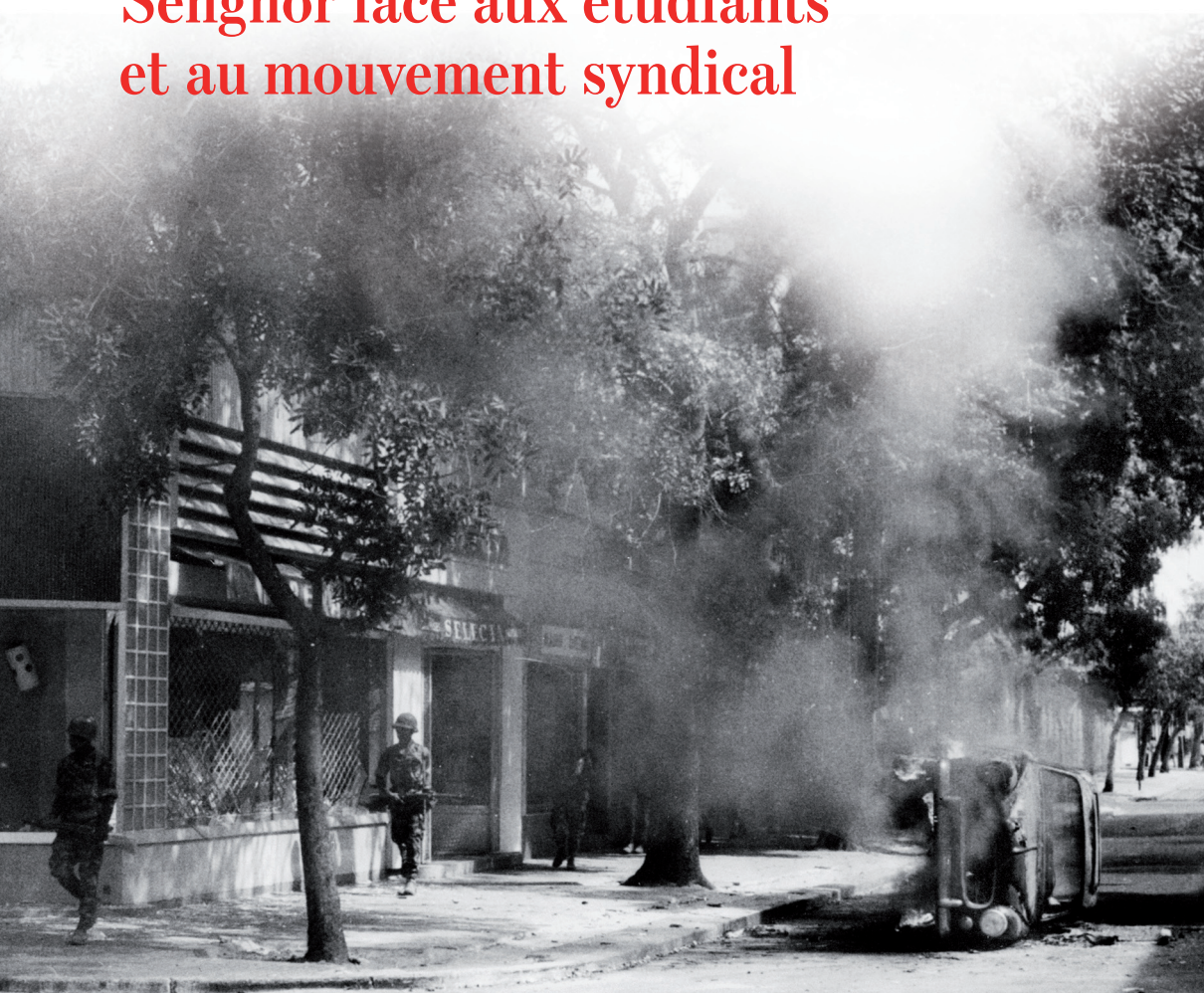

Omar Gueye

Mai 1968 au Sénégal

Senghor face aux étudiants
et au mouvement syndical



KARTHALA

Mai 1968 au Sénégal

Senghor face aux étudiants et au mouvement syndical

La vague de contestation sociale qui balaya le monde en mai 1968, de Paris à Prague en passant par Rome et Chicago, déferla aussi sur l'Afrique. Le Sénégal a été secoué par ce mouvement d'émancipation « par la rue » et Dakar connut des protestations violentes de la part des étudiants et des syndicats dont l'intensité en a fait vaciller le pouvoir.

Huit ans après l'indépendance, les étudiants de ce qui était encore appelé, la « 18^e université française » de Dakar, ont bien été le détonateur d'une des plus profondes crises politiques du pays. Rapidement soutenus par les lycéens, les travailleurs et une partie de la population, le mouvement de contestation prit de l'ampleur. Parti de la capitale, il se généralisa à l'ensemble du pays, exprimant une véritable défiance à l'égard du régime du président Léopold Sédar Senghor.

En s'appuyant sur des archives inédites et de nombreux témoignages d'acteurs des événements de Mai 1968, l'auteur restitue ici toute la trame et le relief à cet événement qui a mis le Sénégal au cœur du monde. Il saisit avec précision le déroulement des faits permettant de comprendre l'engrenage de la contestation. Il explique les rapports de force entre les différents acteurs – étudiants, syndicats, politiciens, religieux chrétiens comme musulmans – et les causes internes de la société sénégalaise qui ont porté à cet élan de révolte. Après avoir replacé le mouvement des étudiants dakarois dans sa perspective de mouvement social mondial tout en montrant sa spécificité, l'auteur insiste sur le face-à-face qui opposa le président Senghor à l'opposition syndicale, dans un contexte de tension idéologique internationale et de reconfigurations paradigmatiques dans les années 1960 en Afrique, suite aux indépendances.

Cet ouvrage est essentiel pour saisir la complexité de ces événements politiques qui ébranlèrent à cette époque le Sénégal, et que le président Senghor sut habilement maîtriser pour *in fine* se maintenir en place.

Omar GUEYE est professeur au département d'histoire de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il est docteur de l'université d'Amsterdam en histoire sociale et de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar en histoire moderne et contemporaine. Titulaire d'un MBA en gestion du patrimoine culturel de l'université internationale francophone Léopold Sédar Senghor d'Alexandrie, il a été Fellow à Harvard-WIGH, résident de l'Institut d'Etudes Avancées de Paris, Fernand Braudel Fellow à l'European University Institute de Florence et Fulbright à l'Université du Michigan.



Prix : 24 €

ISBN : 978 2 8111 1702 3

MAI 1968
AU SÉNÉGAL

Couverture :
L'armée sénégalaise investit Dakar en feu (AFP).

Composition de la couverture :
Cyrille Fourmy

© Éditions Karthala, 2017
ISBN : 978-2-8111-1702-3

Omar Gueye

Mai 1968 au Sénégal

**Senghor face aux étudiants
et au mouvement syndical**

Éditions Karthala
22-24 boulevard Arago
75013 Paris

À Ndèye Sokhna GUEYE

À Momar SECK

In memoriam

Remerciements

Ce travail est le fruit d'une longue collaboration avec des institutions et des personnes qui ont soutenu ce projet, depuis sa conception jusqu'à ce livre que vous tenez entre les mains. Nous tenons à les remercier, particulièrement l'Institut d'Études avancées de Paris, le Weatherhead Initiative on Global History de Harvard University, l'Institut international des Sciences sociales d'Amsterdam et l'European University Institute de Florence, qui d'une part, nous ont permis de mener le travail dans d'excellentes conditions d'accueil et, d'autre part le ministère de l'Enseignement supérieur du Sénégal, l'Université Cheikh Anta Diop et le Département d'Histoire de Dakar pour les voyages d'études.

Nos remerciements vont aussi aux différents centres d'archives et de recherche, ainsi qu'à leurs personnels : les Archives nationales du Sénégal et l'École de Police, à Dakar, le Service de documentation photographique du ministère de la Communication du Sénégal, à Dakar, le Centre des Archives Diplomatiques de Nantes et de la Courneuve, le Centre d'Accueil et de Recherche des Archives Nationales à Paris et à Pierrefitte, les Archives Nationales britanniques à Kew Garden, les bibliothèques de la Maison des Sciences de l'Homme à Paris et Widener à Harvard, la bibliothèque centrale de l'UCAD et celle de l'IFAN Ch. A. Diop, les résidences Suger et Récollets à Paris.

De nombreux collègues et amis ont soutenu ce projet par leurs conseils et encouragements. Il serait fastidieux de citer tous les noms, nous voudrions juste en énumérer quelques-uns : Messieurs et Mesdames Alain Schnapp de Paris-Sorbonne et Charles Maier de Harvard qui ont bien voulu faire la préface et la postface de ce livre, Mamadou Diouf de Columbia University, Fred Cooper de New York University, Marcel Van Der Linden de l'IISG-Amsterdam, Patrice Durand, Marie Thérèse Cerf et Olga Spilar de l'IEA de Paris, Sven Beckert et Jessica Bernard du WIGH-Harvard, Janus Oomen, Sanderien Verstappen et Hasan Ashraf de l'AISSR-Amsterdam, Iba Der Thiam, Babacar Fall, Boubacar Barry, Ibrahima Thioub, Ousseynou Faye, Kalidou Diallo, Ndiouga Adrien Benga, Sokhna Sané, Abdou Sow, Mor Ndao, Mamadou Fall, Aïda Diop Diallo, Amadou Abdoul Sow, Momar Coumba Diop, Charles Becker, Alioune Diané, Oumar Sankharé, Bouba Diop, Diaraf Seck, Moustapha Sokhna et tous les collègues de l'UCAD, Mary Teuw Niane et Moustapha Sow du CNDST, Rokhaya Fall et les amis de l'IFAN, Moustapha Sall et les amis de Firminy, Ousmane Sène et le WARC, Abdoulaye Bâ du Service de documentation photographique, Andréas Eckert et le Re:Work Center de Berlin, Ndiaga Loum de l'UQO, Aly Dramé de Dominican University, Marie Fall de l'UQC, Sana Camara de Truman University, Falou Ngom de Boston University, Cheikh Babou de University of Pennsylvania, Ousmane Kane et Emmanuel Akéampong de Harvard, Mouhamadou Moustapha Guèye, Massamba Guèye, Maty Niang, Pape Armand Boye, Ababacar Diouf, Nafissatou Faye, les amis de Rufisque, Gatineau, Paris, Nantes, Sédhiou, Kolda, Belmont, Keur Ndiaye Lô, Barberino et Florence.

Bien sûr, nous remercions les Éditions Karthala pour avoir accepté de publier ce travail ainsi que nos nombreux relecteurs : MM. Ibou Diallo, Xavier Audrain, Geneviève Knibiehler, Mamadou Dimé, Abdarrahmane Ngaidé, Cheikh Kaling, Alioune Dème, Idrissa Bâ et Arfan Dabo.

Notre plus grande gratitude va à tous ceux et celles qui n'ont pas été cités.

Enfin, nous décernons une mention spéciale à la famille et aux amis de toujours.

À tous et à toutes, un grand merci !

*Pour toi,
Ce militant anonyme
dont le sacrifice jamais récompensé
a permis aux grandes causes d'avancer.*
Firminy, ce 29 octobre 2012

Préface

Mai-68 en France et au Sénégal : histoire d'une convergence

Le mouvement de mai en France a marqué de son souffle toute une génération ; il n'a pas été une révolution mais une révolte, qui, à partir des étudiants, a gagné tous les secteurs de la société. Comme tel il reste unique car il n'a été ni préparé par une sorte « d'avant-garde », ni orchestré par une direction ; il est la réponse « spontanée » au mal-être d'une société en mutation qui ne se satisfait plus d'un certain ordre social mais qui, en même temps, n'est pas guidée par un programme. Sauf à imaginer une naïve et improbable conspiration, le mouvement de mai est la conséquence d'une sorte de crise de la société et de sa représentation politique. Encore mal remise de la fin de la guerre d'Algérie, dirigée par un personnage de légende, mais gérée par une classe politique profondément traditionnelle, la France de 1968 est traversée par des contradictions majeures : celles qui opposent une classe ouvrière encore solidement encadrée par le Parti communiste et la Confédération générale du Travail, à une France dirigiste et centralisatrice contrôlée par le parti gaulliste, une France fière de ses élites et de ses grandes écoles qui n'a pas vu venir la crise de son système d'enseignement supérieur, et qui répond aux défis sociaux et économiques par un autoritarisme beaucoup plus marqué que dans les autres pays européens.

Pourtant le déroulement de l'année 1968 n'a rien laissé présager de vraiment inquiétant. Depuis la fin de la guerre d'Algérie la Cinquième République semble ferme sur ses bases, et même si les comptes de la guerre d'Algérie n'ont pas été soldés par une réforme démocratique de la police et de l'armée, le pays paraît calme. L'opposition à la guerre du Vietnam mobilise certes les étudiants et les militants peu nombreux qui s'étaient opposés à la guerre d'Algérie, mais il n'y a pas là matière à troubler l'ordre établi. Aux États-Unis, en Allemagne et en Pologne les étudiants ont été jusque-là beaucoup plus actifs et plus mobilisés qu'en France¹. Le « Comité Vietnam national » reste l'une des rares organisations profondément engagées dans la lutte contre la guerre au Vietnam. Il rassemble intellectuels et étudiants mais son audience est restreinte. Dans l'université même, l'UNEF, le principal syndicat étudiant, qui avait été en pointe dans la guerre d'Algérie compte nettement moins d'adhérents qu'au début des années soixante.

Reste que l'agitation sociale existe. Dans les usines Rhodiaceta à Lyon et Besançon au printemps 67, en janvier 68 à Caen, en mars à Redon, en avril à Mulhouse, des « grèves sauvages » témoignent d'une tension sociale évidente. Celle-ci agite aussi l'Université, particulièrement dans la toute nouvelle Faculté des Lettres et Sciences humaines de Nanterre qui, depuis sa création en 1964, constitue un lieu important de critique pédagogique et de revendications sociales et culturelles. À la rentrée 1967-1968 l'insatisfaction des étudiants face à la réforme de l'université promue par le gouvernement, et aux conditions de travail difficiles, s'exprime dans divers mouvements de grèves et de manifestations, mais il s'agit encore d'actions minoritaires sur un campus qui regroupe plus de 10 000 étudiants. Entre le doyen P. Grappin et les étudiants la situation est tendue et conduit à des affrontements. À côté des organisations traditionnelles certains étudiants revendiquent l'étiquette d'« enragés », tirée de la tradition révolutionnaire de 1789. Le 22 mars à la suite de l'arrestation la veille de six étudiants du Comité Vietnam national, 142 étudiants occupent la salle du Conseil de la Faculté et proclament la naissance du « Mouvement du 22 mars », qui renvoie à la fondation du « Mouvement du 26 juillet » par Fidel Castro à l'issue de l'échec de l'attaque de la caserne de la Moncada à Cuba en 1953. Dans le courant d'avril la situation devient plus tendue et oppose le mouvement du 22 mars et les autres groupes contestataires à une direction de la Faculté qui se sent de plus en plus menacée. Après divers incidents, le doyen décide de faire déférer huit étudiants devant le Conseil de l'Université et de suspendre les cours à partir du vendredi 3 mai.

1. Je renvoie pour tout cela à l'introduction de Pierre Vidal-Naquet in Alain Schnapp et Pierre Vidal-Naquet, *Journal de la Commune étudiante, textes et documents, novembre 1967-juin 1968*, Paris, éditions du Seuil, deuxième édition 1988, pp. 7-66, et à sa postface pp. 833-840.

Cette fermeture a pour conséquence de conduire à une jonction, entre les étudiants de Nanterre et les étudiants de la Sorbonne, jusque-là assez paisible. Ces derniers en effet ont appelé à un rassemblement de protestation contre un incendie perpétré par un mouvement d'extrême droite le 2 mai dans les locaux du syndicat étudiant en Sorbonne. Les uns et les autres se retrouvent dans la cour de la Sorbonne et se préparent à affronter, en cassant des chaises, les étudiants d'extrême droite dont on annonce l'arrivée. Le recteur et ses services s'affolent, ils demandent par écrit l'intervention des forces de police qui entrent dans l'enceinte de l'université à 16h 45. La plupart des étudiants (sauf les filles) sont embarqués sans résistance dans des cars qui stationnent avec difficulté dans l'étroite rue de la Sorbonne. Aussitôt le bruit se répand et les étudiants des autres établissements convergent vers la Sorbonne aux cris de « libérez nos camarades ! ». Le mouvement est parti pour plusieurs semaines et rien ne l'arrêtera, comme si brusquement la masse des étudiants s'était rendu compte qu'elle disposait d'une capacité de mobilisation jusque-là insoupçonnée.

L'histoire de Mai 1968 est celle d'une sorte d'ébranlement de forces jusque-là passives, d'un cycle bien connu de répression et de manifestations qui va durer tout le mois de mai et conduire une partie des ouvriers à entrer en grève. Cette jonction inédite constitue la seconde caractéristique de ce qu'Edgar Morin allait qualifier de « commune étudiante ». Elle atteste la prise de conscience par de nombreux étudiants de l'écho que leurs manifestations pouvaient trouver dans le pays. Le sentiment que les idées débattues dans les salles de cours et les amphithéâtres peuvent amener à une sorte de « révolution culturelle » et contribuer à un immense bouleversement social est patent. Cette conviction s'affirme dans toutes les assemblées générales qui se tiennent à partir du 11 mai dans la Sorbonne évacuée par les policiers qui l'occupaient et dans les universités de province. Pendant de longues journées on discute de tout ce qui fait le fondement de la société et de l'économie. Dans beaucoup d'universités les étudiants sont rejoints par les enseignants et même par de jeunes ouvriers qui viennent participer aux débats. L'occupation de l'usine Sud Aviation de Nantes le 14 mai, puis de celle de Renault à Cléon le 15 contribuent à faire revivre l'atmosphère des grandes journées de la Gauche, celles du Front Populaire comme celles de la Commune de Paris. Mai 1968 n'a pas été une révolution, mais une révolte des esprits et des conduites qui a échoué politiquement et qui a été pourtant un indéniable succès culturel et social. Après 1968 les groupuscules ont continué à proliférer selon le mot de Daniel Singer : « les sectes avaient été avalées par le Mouvement. Elles n'avaient pas été digérées »².

2. Singer D., *Prelude to Revolution, France in May 1968*, New York, Hill and Wang, 1970, p. 274.

Malgré ces à-côtés, le mouvement de mai et la commune étudiante ont réellement contribué à diffuser des idées et des comportements qui ont profondément modifié la vie sociale, culturelle et artistique en France dans les décennies qui ont suivi. Qu'il s'agisse de pratiques éducatives, de la relation entre générations, ou entre hommes et femmes, du rapport au travail et à la famille, les « idées de mai » ont fait souffler sur la France un vent de renouveau qui ne s'est pas éteint avec la reprise en main du pays par la droite en juin 1968. Les plus critiques pourfendeurs, de cet épisode historique d'un genre jusque-là inconnu dans le monde occidental, ne sont sans doute pas conscients que bien des attitudes et des prises de position qui leur paraissent naturelles en ce début du ^{xxi}^e siècle trouvent leur origine dans ce lointain mois de mai parisien. Dans un sympathique désordre (parfois défiguré par des agressions verbales grotesques), une large minorité de la population a fait l'expérience du débat collectif, de nouvelles formes de communications et d'échanges qui ont été imaginées au cours de discussions enflammées ou au travers de tracts diffusés au jour le jour dans les assemblées générales. Après 1968 les universités n'ont plus jamais été les mêmes et les relations étudiants – professeurs ont été complètement modifiées. Mai 1968 a été une synthèse des débats qui avaient traversé les universités américaines, allemandes, polonaises et italiennes dans les années précédentes et en même temps, du fait des grèves ouvrières, un moment pendant lequel la société a vacillé sur son socle. Le seul pays où s'est produit un phénomène du même genre est le Sénégal, et c'est pourquoi l'étude d'Omar Gueye est une contribution de premier plan à la compréhension des rapports complexes qui se sont tissés entre le monde étudiant et la société civile.

Les points communs entre la révolte étudiante au Sénégal et celle de Paris sont nombreux. Comme Paris, Dakar est un *melting pot* social et international qui attire des étudiants de toute l'Afrique. Comme Paris, Dakar est encore une université de tradition française engluée dans des règlements et une administration tatillonne. Comme à Paris, la révolte vient d'un mal-être étudiant, lié à Dakar à la tentative de réduction des bourses universitaires et au comportement autoritaire et violent de la police dans l'évacuation de l'université le 29 mai. Le cycle classique de répression, manifestation s'enclenche alors au point que dès le 30 mai, l'Union Nationale des Travailleurs Sénégalais lance un ordre de grève générale qui transforme la crise universitaire en crise sociale. À Dakar tout va plus vite qu'à Paris, et en même temps les partenaires politiques et sociaux se connaissent beaucoup mieux, ce qui entraîne d'improbables effets de complicité et d'affrontement. Comme Mai-68 révèle l'insatisfaction contre la personne du général de Gaulle, la crise de Dakar met à l'épreuve la figure tutélaire de l'indépendance sénégalaise, le président Senghor. D'une certaine façon

la crise sénégalaise rappelle son pendant français mais sur le fond d'une histoire coloniale avec lequel le pays n'a pas fait ses comptes. Les aspirations au mieux-être et à plus de liberté des étudiants et des travailleurs se heurtent aux intérêts économiques et politiques, tant des groupes dirigeants que de la puissance ex coloniale qui, malgré l'indépendance, pèse encore fortement sur le pays. Comme leurs homologues français les étudiants sénégalais et africains n'ont pu réussir à changer durablement les rapports de force dans la structure sociale de leur pays, mais ils ont contraint le gouvernement à reconnaître la légitimité de leurs revendications et le rôle de l'université dans le développement du Sénégal. Senghor sort indemne de la crise universitaire et sociale, mais le souffle de la révolte, comme en France, traverse les classes sociales et laisse sa marque dans l'opinion.

Le grand mérite du livre d'Omar Gueye est de reconstituer avec minutie les différentes étapes de cette crise sans précédent et d'en analyser les causes. Il ouvre ainsi la voie d'une approche comparée des crises étudiantes et de leur impact social, contribution significative à l'histoire de la décolonisation et de l'émergence d'une nation sénégalaise.

Alain Schnapp,
*professeur émérite à l'Université de
Paris I-Panthéon-Sorbonne*

Avant-propos

Notre intérêt pour Mai-68 découle de notre projet initial d'informer sur les rapports étriqués entre Léopold Sédar Senghor et le monde du travail. Nous cherchions, dans cette étude, à retracer la place des travailleurs syndicalistes dans la carrière politique de Senghor, depuis son entrée en politique, en 1945, jusqu'à son retrait volontaire du pouvoir en 1980. Nous nous étions rendu compte que pendant toute la durée de leur compagnonnage, auréolé de succès, leur plus sérieuse confrontation eut lieu lors de la crise de Mai-68. Cette crise fut aussi la plus sérieuse menace à laquelle le président Senghor ait eu à faire face durant sa longue carrière politique. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons décidé de consacrer une étude spécifique à cet événement, parallèlement à notre projet initial. Ainsi, dans ce présent travail, nous étudions Mai-68 dans une perspective senghorienne, d'où notre intitulé : Mai 1968 au Sénégal, Senghor face aux étudiants et au mouvement syndical.

Sur un autre plan et après divers travaux à la fois sur le mouvement syndical et sur Senghor, nous avons l'opportunité de croiser les deux problématiques de recherche. En sus de notre volonté de participer au renouvellement des thèmes de recherches sur cette période formatrice des consciences politiques, nous avons l'occasion de répondre aux interpellations de certains contemporains et anciens acteurs qui nous

demandaient sans cesse d'écrire l'histoire de Mai-68¹. À ce propos, il est heureux, à présent, de constater que ces derniers semblent de plus en plus ouverts pour partager cette histoire sur laquelle ils veillent jalousement. Nous avons conscience que leurs informations sont bien souvent orientées. Nous bénéficions d'un contexte favorable avec une problématique toujours actuelle et des sources de première main. Il est, certes, difficile de faire un texte exhaustif, en raison de la complexité du sujet et de la diversité des sources et des interprétations, mais il s'agit d'agiter des problématiques et/ou de susciter des débats voire des polémiques en nous appuyant sur l'exploitation minutieuse des ressources nouvelles. Ces dernières sont, à tous points de vue, pertinentes car fondées sur des archives publiques ou privées, nationales ou étrangères dont l'exploitation n'a pas toujours été faite de manière judicieuse. Déjà, beaucoup de questions avaient été abordées dans des études antérieures², nous nous dispenserons d'en répéter certains détails, si ce n'est par utile rappel pour étayer nos hypothèses.

Débuté en 2008, ce travail de recherche sur Mai-68 au Sénégal, devenait indispensable dans la mesure où de nombreuses ressources documentaires étaient désormais ouvertes aux chercheurs. Il ne s'agit pas d'aller dans les détails de l'événement, mais de tenter de faire une étude novatrice qui nous permettra de mieux interroger cet événement. En effet, en mai 2008, soit 40 ans après, se produisit une floraison extraordinaire de témoignages lors des célébrations de l'anniversaire des événements de 1968. Ce fut une occasion pour la production de nombreux dossiers de presse, d'articles, la tenue de conférences et des rencontres de tous genres à Dakar.

1. Lors de la célébration des 40 ans de Mai-68, en 2008, cette préoccupation revenait le plus souvent dans la plupart de nos entretiens avec ces contemporains, rencontrés sur les lieux de manifestations : ce fut le cas avec le professeur Maguette Thiam, jeune enseignant africain à l'Université de Dakar en 1968. Cela renforçait notre volonté d'étudier le mouvement que nos aînés nous racontaient comme leur part d'héroïsme dans l'histoire du Sénégal, toujours avec beaucoup d'anecdotes.

2. Bathily A., *Mai-68 à Dakar, ou la révolte universitaire et la démocratie*, Paris, Éditions Chaka, 1992, 186 p. Lô, M., *Sénégal : syndicalisme et participation responsable*, L'Harmattan, 1987, 153 p. Thioub I., « Le mouvement étudiant de Dakar et la vie politique sénégalaise : la marche vers la crise de mai-juin 1968 », in *Les Jeunes en Afrique, la Politique et la ville*, ouvrage édité par Hélène d'Almeida-Topor, Catherine Coquery-Vidrovitch, Odile Goerg & Françoise Guittart, tome 2., Paris, L'Harmattan, 1992, pp. 267-281. Dramé P., Lamarre J., 1968, *des sociétés en crise : une perspective globale*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 2009, 204 p. Blum F., « Sénégal 1968 : révolte et grève générale », in *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, Paris, 2012. Ndiaye M. N., 68, *Neige sur Dakar*, Thiès, Fama Éditions, 2007.

Pourtant, jusqu'à un passé récent, une étude exhaustive nous semblait impossible à réaliser. Les archives officielles du Sénégal n'étaient pas ouvertes sur la période au moment où nous écrivions ces lignes. Aux Archives nationales du Sénégal, les dossiers ne sont pas encore traités, à l'exception de quelques coupures de presse provenant des organes d'informations les plus en vue à l'époque, et en particulier *Dakar-Matin* quotidien officiel accusé d'être une section de l'UPS – le parti au pouvoir³. De même, aux Archives de la Police nationale du Sénégal⁴, les dossiers n'étaient pas entièrement ouverts au moment où nous les consultions. Et pour cause, nous pouvons évoquer la raison d'État. De toute évidence, la proximité de l'événement, impliquant beaucoup de personnes encore vivantes, interdisait leur ouverture. Seuls les dossiers donnant des renseignements sur la situation des grévistes, notamment dans les régions, à travers les correspondances des services de sécurité sont communiqués. Ils renseignent avec beaucoup de détails sur les événements à Dakar et dans les régions.

Par ailleurs, nous avons constaté que les documents concernant les événements de Mai-68 au Sénégal, sont dispersés entre les archives des différents services du gouvernement, de la Police nationale, du ministère de l'Éducation nationale, du rectorat de l'Université de Dakar, entre autres lieux de leur dissémination. La perspective d'un travail de coordination, pour rassembler et traiter ces différents fonds documentaires, ouvre de larges possibilités pour les futurs travaux qui s'intéresseront à la question. L'utilisation de cette documentation peut palier le fait que les seules sources d'informations étaient limitées à celles des contemporains ou acteurs directs des faits.

Beaucoup d'auteurs se sont intéressés au sujet, mais la plupart lui ont consacré un chapitre dans une problématique plus globale (Zuccarelli François : 1988⁵, Mar Fall :1989⁶, etc.) ; une étude scientifique sys-

3. La censure était établie pendant les journées de trouble au Sénégal où seuls les communiqués officiels pouvaient être transmis par les agences. La presse était une source d'informations de premier plan avec la chronique quotidienne de journaux tels que l'unique quotidien d'information, *Dakar-Matin*, héritier du *Paris-Dakar* après l'indépendance (il tirait déjà à presque 12 000 exemplaires) l'hebdomadaire *Afrique Nouvelle*, les correspondances de Pierre Biarnes du journal *Le Monde*, sans compter les nombreuses dépêches de l'Agence France Presse (AFP). Cependant, à côté des dossiers de cette presse officielle existent beaucoup de documents provenant des réseaux de clandestinité et les tracts des travailleurs, des étudiants et des élèves. Le journal *Chine Nouvelle* participait de cette dynamique.

4. Ces archives sont conservées à l'École nationale de Police, au quartier Amitié à Dakar.

5. Zuccarelli F., *La vie politique sénégalaise, 1900-1988*, CHEAM, Paris, 1988, 208 p.

6. Fall M., *L'État et la question syndicale au Sénégal*, Paris, L'Harmattan, 1989, 127 p.

tématique sur la question n'a été que rarement entreprise, à l'exception notable de Abdoulaye Bathily⁷, et dans une moindre mesure Magatte Lô⁸. Moustapha Ndéné Ndiaye aborde la question dans un roman publié en 2007⁹. De même, plusieurs articles ont étudié la question sous des angles différents (Thioub I. : 1992, Dramé P., Lamarre J. : 2009, Gueye O. : 2011, Blum F. : 2012) ainsi que des mémoires et des thèses qui se sont aussi intéressés au sujet (Sarr D. A. : 1986, Sylla A. : 1992, Diouf M. : 1995, Sané O. K. : 2002). Au moment où nous écrivons ces mots, d'autres travaux sont en cours comme ceux de Pascal Bianchini à Paris, Catherine Atlan à Aix-en-Provence, Jon Munro à Toronto et Matt Swagler de Columbia University.

Au-delà des témoignages et des coupures de presse, les perspectives d'études étaient moindres à cause des archives presque muettes. Mais, aujourd'hui, la situation s'inverse, grâce à une abondance de sources d'archives publiques et privées, des photos inédites¹⁰, et surtout, la découverte d'une multitude de témoins encore vivaces d'esprit, disposés à conter leur histoire, tant au Sénégal qu'à l'étranger¹¹. D'abord, nous avons l'existence d'une presse plurielle, surtout privée, qui a servi de vecteur d'informations

7. Bathily A., *Mai-68 à Dakar ou la révolte universitaire et la démocratie*, Paris, Editions Chaka, 1992, 191 p.

8. Lô M, *Sénégal : syndicalisme et participation responsable*, L'Harmattan, 1987, 153 p. Magatte Lô a consacré un long chapitre à Mai-68 dans son livre. Il porte également un témoignage sur des faits majeurs de l'histoire politique et syndicale du Sénégal des années 1960, auxquels il a participé en tant qu'acteur et/ou témoin. Évidemment, puisqu'il fut lui-même dans les arcanes du pouvoir, il y livre une version officielle qui est à la fois celle de l'État et celle de son parti l'Union Progressiste Sénégalaise (UPS). Il était membre du parti et ce dernier faisait face aux grévistes. Cette posture nous conduit à prendre les informations contenues dans son livre avec beaucoup de circonspection, car elles peuvent paraître partisans. Mais elles ont le mérite d'exister et de contribuer à la connaissance de la période. Ce livre fut l'une des rares études sur les événements de 1968, même si elle n'était peut-être pas trop contradictoire et bien qu'elle n'étudie la question que de manière parcellaire.

9. Ndiaye M. N., *68, Neige sur Dakar*, Dakar, Éditions Fama, 2007.

10. Une recherche minutieuse nous a permis de découvrir un fonds important au service iconographique du ministère de la Communication qui a bien voulu mettre à notre disposition les photos inédites que nous utilisons pour illustrer ce travail.

11. L'université de Dakar regroupait 23 nationalités en 1968, ce qui explique la multiplicité et la diversité des témoins que furent les anciens étudiants de Dakar mais aussi du monde, particulièrement de France et d'Allemagne où eurent lieu des mouvements de soutien aux étudiants de Dakar. Il s'y ajoute aussi les travailleurs et les contemporains, du Sénégal et d'ailleurs, mêlés directement ou indirectement à la crise.

sur les événements de Mai-68. Ensuite, le boom des témoignages individuels lors du 40^e anniversaire, venant notamment d'anciens acteurs qui ont soit écrit, soit donné des interviews pour contribuer à questionner l'événement et à le faire connaître réellement. Il s'agit de remarquables contributions sous formes d'articles ou de témoignages de personnes qui ont toutes été impliquées à des niveaux très élevés, comme on le verra plus loin dans le corps du texte avec Mbaye Diack, Moussa Kane, Ousmane Ndiaye, Biraïm Bâ, Abdoulaye Bathily, Mactar Diack, Assane Seck, Iba Der Thiam, Ibou Diallo, Mamadou Wane dit Mao, Papa Diallo Diop, Mamadou Diop Decroix, Ousmane Sène Blay, le général Da Souza, entre autres¹².

Toutefois, il faut préciser que les événements à l'Université de Dakar, depuis 1966 jusqu'en 1971, étaient animés, dirigés et exécutés presque par les mêmes acteurs face au même adversaire : le président Senghor. C'est pourquoi, par moments, nous rencontrons dans les travaux, les témoignages et les différentes narrations, beaucoup d'anachronismes et d'amalgames. Attitudes qui génèrent des confusions et des querelles d'interprétations que nous ne prétendons nullement pas trancher. D'ailleurs, certains ont évoqué la *raison d'État* pour éviter de témoigner. Donc, même si le contexte de toutes ces années est utile à comprendre, ce travail entend pointer son projecteur sur 1968 pour éviter toute dispersion dans l'analyse et l'interprétation des faits.

À cette volonté de témoigner des acteurs, l'ouverture des archives des missions diplomatiques étrangères, depuis quelques années, relançait l'intérêt de cette étude avec de nombreuses et nouvelles perspectives. L'ouverture du Fonds-Foccart, l'ancien Secrétaire général à la présidence de la République française pour la Communauté et les affaires africaines et malgaches, ouvre un champ particulièrement riche en renseignements de toutes sortes et de première importance. Ils proviennent de la préfecture et des autres services, notamment celui du renseignement militaire, la SDECE¹³. Donc, la méthodologie adoptée repose, d'abord, sur une collecte systématique de données contradictoires, sur leur croisement et leur interprétation. C'est le sens de tout le travail de documentation effectué dans les divers centres de recherche des différents pays que nous avons visités et, aussi, de tous les entretiens réalisés auprès d'acteurs ouverts et qui se sont

12. Autant la presse officielle de l'époque était accusée d'être tendancieuse, autant les nombreux témoignages, à travers les articles de presse, tombent parfois dans les mêmes travers dénoncé hier, à force de vouloir rééquilibrer certaines informations. Les différents contributeurs et témoins ont pour l'essentiel raconté leur part de Mai-68 dans leurs propres termes.

13. Le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), créé en 1945 et remplacé plus tard en 1982 par la Direction générale de la Sécurité extérieure (DGSE).

prêtés au jeu du témoignage. Mais nous avons évité d'être prisonnier et des archives et des témoignages pour produire un texte holistique.

La collecte des sources tant au Sénégal qu'à l'étranger fut une entreprise de longue haleine, suivie d'un fastidieux exercice de recoupement et d'examen critique. Il faut cependant noter que, parmi ces sources, les archives françaises, institutionnelles ou privées, restent les plus abondantes et les mieux conservées. Notre travail puise largement dans cette mine, tout en évitant de construire le texte uniquement sur une version franco-centrée. Nous avons eu très tôt conscience qu'elles peuvent constituer un danger si on n'a pas les moyens de les confronter à d'autres. Provenant exclusivement des services français, les informations étaient, au départ, susceptibles de servir plus les intérêts propres de la France que ceux des grévistes. Ces derniers accusaient la France d'être fortement impliquée dans le processus dit néocolonial de domination. De bonne guerre, ils utilisèrent eux-mêmes un manichéisme réducteur où ils incarnaient les défenseurs du peuple, des opprimés et des justes causes. Ils présentaient leur adversaire comme le camp des oppresseurs, des réactionnaires et autres sbires du néocolonialisme ou des méchants¹⁴. Mais, autant l'utilisation de ces sources orales a été d'un apport considérable, autant elles posent des problèmes méthodologiques. Nous sommes d'ailleurs surpris de la rareté d'anciens acteurs qui nous ont montré des documents relatifs aux événements (tracts, coupures de presse, memorandum, etc.). Nous préférons croire, comme le disent la plupart d'entre eux, que ces documents ont été égarés ou perdus lors de leurs différents déménagements ou des perquisitions dont ils ont été l'objet.

Bien sûr, nous sommes tenus, en vertu des principes de confidentialité et de déontologie, de ne pas utiliser toutes les informations disponibles. D'un côté, nous sommes tenus de respecter les lois régissant les archives de tous les pays, en particulier celles d'origine diplomatique. D'un autre côté, nous sommes aussi tenus de respecter la confidentialité de certaines informations livrées par nos informateurs, parfois sous le coup de l'émotion. Mais en fin de compte, nous avons assez d'éléments pour faire un travail exhaustif et équilibré.

Le lecteur de ce document constatera que le nom de l'ancien ambassadeur de France au Sénégal en mai 1968, Jean Vyau de Lagarde, est récurrent. Ce dernier est en effet, au cœur de la crise, l'auteur de l'essentiel des informations communiquées entre les gouvernements sénégalais et français au sujet de la crise. Nous avons largement utilisé ces sources.

14. Témoignage de Monsieur Ousmane Camara, ancien directeur de la Sûreté, lors de la célébration du 4^e anniversaire au WARC à Dakar, qui endossa ce rôle du *méchant* avant de demander pardon à ses anciennes *victimes*.

L'importance et l'omniprésence de Jean Vyau de Lagarde dans le conflit s'expliquent par plusieurs raisons. D'abord, par la position centrale que la France occupait alors au Sénégal, comme ancienne puissance coloniale, ensuite par le fait que la crise concernait la *18^e Université française*. De plus, Jean Vyau de Lagarde, en tant qu'ambassadeur de France, était un témoin privilégié des événements et rencontrait quotidiennement le président Senghor, en moyenne « deux fois par jour » comme il le dit lui-même dans une de ses correspondances à sa hiérarchie. Enfin, il était un confident du président Senghor avec qui il échangeait à propos de tout¹⁵. Il fut donc un personnage influent, un trait d'union entre les présidents Senghor et de Gaulle, un témoin voire un acteur de la vie politique sénégalaise¹⁶.

Ce travail nous a ainsi pris beaucoup de temps et de moyens pour faire les va-et-vient entre le Sénégal, la France, les Pays-Bas, l'Italie, la Grande-Bretagne et les États-Unis, et aussi entre les différentes localités du pays où se trouvent dispersés nos informateurs. À cet effet, notre séjour à l'Institut d'Études Avancées (IEA) de Paris, au cours de l'année 2012, a été bénéfique puisqu'il nous a permis de poursuivre la phase de consultation des Archives et de rédaction du manuscrit. De même, notre séjour à Harvard University, pendant l'automne 2013, au Weatherhead Initiative on Global History (WIGH), nous a permis de consulter les importantes ressources de l'institution et de peaufiner le manuscrit, présenté à l'Université d'Amsterdam pour l'obtention du diplôme de PhD. Enfin, un séjour à Florence à l'European University Institute (EUI) à l'automne 2015, nous a permis de porter la dernière main au texte.

15. Témoignage de Jean Vyau de Lagarde lui-même, ancien ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, haut-représentant de la République française au Sénégal. Cf. CARAN - Fonds Foccart – Dossier AG 5 (FPU) 2250 – Rapport de fin de mission / Dépêche n° 224/DAM/AMB de Jean de Lagarde Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire Haut-Représentant de la République Française à Son Excellence Monsieur Michel Debré Ministre des Affaires Étrangères-Direction des Affaires Africaines et Malgaches-Ambassade de France au Sénégal, Dakar le 21 février 1969.

16. Pendant tout le temps de son séjour, comme ambassadeur au Sénégal, qui a duré plus de 4 ans : nommé par décret du 27 juin 1967, il a quitté son poste le 15 février 1969. Cependant, malgré l'utilisation massive des correspondances de Jean Vyau de Lagarde, nos différentes autres sources, heureusement, nous ont largement permis de contrebalancer les prises de positions qu'elles contiennent ainsi que celles des différents services administratifs et techniques.

En définitive, il y a maintenant suffisamment de matériaux pour faire ou refaire l'histoire de Mai-68 au Sénégal. Nous avons même été surpris par la disponibilité de sources de toutes sortes¹⁷. Au départ, il n'était pas évident de sortir de l'emprise des soixante-huitards qui occupaient le terrain de la narration et de l'analyse du fait dont ils avaient été les acteurs. Ce n'est pas un hasard si l'un d'entre eux est l'auteur du seul véritable ouvrage disponible, entièrement consacré à la question, au moment où nous entamions cette aventure. Il nous fallait donc oser nous immiscer dans leur histoire. C'est le lieu de rendre hommage à tous ces acteurs du Mai-68 sénégalais qui, de bonne grâce, nous ont entretenu de leurs histoires et nous ont accueilli avec beaucoup de générosité, comme les jeunes hommes qu'ils furent en 1968 et qu'ils n'ont jamais cessé d'être. Ils ont accepté de témoigner sans jamais chercher à influencer notre travail, nous les encourageons à écrire leurs mémoires pour la postérité. Pensée pieuse pour Moussa Paye et Mocker Diack¹⁸, Grand-Matar, comme nous l'appelions, qui ont beaucoup contribué à ce travail !

Nous souhaitons que d'autres études soient entreprises sur le thème, parce que le potentiel documentaire existe, d'une part, et, d'autre part, parce qu'un seul travail peut difficilement prétendre être exhaustif pour un sujet aussi complexe. Au même titre que le « Mai-68 français », auquel de nombreux ouvrages ont été consacrés, il est bien possible que plusieurs autres ouvrages puissent être consacrés au « Mai-68 sénégalais ». Par ce livre,

17. Il faut souligner que tous ceux qui sont susceptibles de témoigner sont nombreux. Nous avons pu converser avec l'essentiel des anciens membres du Comité directeur de l'UDES, de 1968, à l'exception de Birahim Diagne, Massène Diouf et Amadou Kâ, les deux derniers rappelés à Dieu. Leurs témoignages se recoupent. Ce comité était en outre composé de Mbaye Diack, Birahim Bâ, Birahim Diagne, Ousmane Ndiaye et de Moussa Kane. Aucun d'entre eux n'a publié un témoignage écrit, sous forme de livre, comme leur camarade Abdoulaye Bathily qui était membre du Conseil d'administration de l'UDES pendant la grève de 1968. Il nous plaît de souligner leur disponibilité ainsi que celle de beaucoup de leurs anciens camarades. Certains ont même demandé à nous voir pour témoigner lorsqu'ils étaient mis au courant de notre étude par leurs anciens camarades. Du côté du pouvoir, nous avons eu plusieurs séries d'entretiens avec le professeur Assane Seck, ministre de l'Éducation nationale, en 1968, et avec Thierno Bâ, membre du Bureau politique de l'UPS, avant leur rappel à Dieu, qui avaient tous les deux été membres du PRA/Sénégal puis de l'UPS au moment des événements. Cela démontre que le potentiel est énorme et que d'autres travaux sont nécessaires. Nous avons essayé dans la mesure du possible d'avoir des échantillons représentatifs de tous les acteurs et corps sociaux, tout en étant conscient qu'il sera encore difficile d'être exhaustif sur cette question qui est, par ailleurs, toujours ouverte pour d'autres chercheurs.

18. Décédé en début du mois d'octobre 2015, témoin privilégié qui était un connaisseur de l'événement.

il s'agit de faire notre part du travail, en fonction de nos préoccupations méthodologiques du moment, et d'ouvrir des perspectives de recherche, comme d'autres l'ont fait avant nous. Donc, si ce travail participe, un tant soit peu, au renouvellement des problématiques... ou des polémiques, il aura atteint son objectif !

Introduction

Le mouvement social mondial de Mai 1968 a eu des ramifications en Afrique, particulièrement à Dakar. La capitale du Sénégal a été le théâtre d'un vaste mouvement de contestation avec des répercussions politiques, économiques et culturelles. Cette vague de contestation s'est étendue à la plupart des pays qui envoyaient des étudiants à l'Université de Dakar, la « 18^e université française ». L'ampleur de la crise qui en résulta mit alors au-devant de la scène un pays, le Sénégal, un homme, le président Senghor, et un secteur social, le mouvement syndical. Ils illustrèrent ensemble la place du continent dans l'effervescence sociopolitique et culturelle suscitée par la vague de Mai-68 à travers le monde. La place du Sénégal et de ses acteurs s'explique par différentes raisons.

Le Sénégal, devenu indépendant en 1960, avait hérité de nombreux privilèges par rapport aux anciens territoires français, tant au plan des infrastructures, de l'éducation et de la précocité de la vie politique moderne. Cette position était due à son statut de porte d'entrée de la colonisation française, en Afrique noire, Dakar étant l'ancien siège de l'administration fédérale de l'ex-Afrique Occidentale française (A.O.F). Ainsi, au moment des indépendances, le Sénégal concentrait l'essentiel de l'intelligentsia africaine francophone et était aussi le berceau de la formation des élites africaines, en tant que prolongement de la présence française en Afrique noire. Ce statut de privilégié se doublait aussi des avantages liés à la posi-

tion géopolitique de l'ex-colonie dans l'ancien espace de l'ancien Empire français. Le contexte de la Guerre froide et de la lutte d'influence qui l'accompagnait rehaussait l'intérêt stratégique que le Sénégal n'a jamais cessé de susciter dans ces années 1960.

Le président Senghor contribua grandement à la réputation de son pays, grâce à sa renommée personnelle¹ et à son action politique. Précédé d'une réputation de brillant intellectuel au Sénégal, il y mena une action d'avant-garde qui le consacra comme un leader régulièrement élu dans toutes les institutions coloniales et républicaines. En effet, sa carrière politique ouverte en 1945 ne se refermera qu'en 1980 avec sa retraite volontaire de la présidence de la république du Sénégal. Le parti qu'il créa avec ses compagnons, le Bloc Démocratique Sénégalais (BDS) devenu l'Union Progressiste Sénégalaise (UPS) et plus tard le Parti Socialiste (PS), domina la scène politique sénégalaise et survécut à la fin de son règne². C'est ainsi qu'il fit face à des adversités de toutes sortes, aussi bien pendant la période coloniale qu'après la période de l'indépendance nationale. Et Mai-68 fut une des plus caractéristiques.

Le mouvement syndical avait été, jusque-là, l'un des plus fidèles alliés de Senghor, et cela depuis son entrée en politique³. Mais cette crise marqua une rupture entre le président Senghor et les syndicalistes. Ces derniers menèrent alors une lutte sous la forme d'une grève générale. Elle regroupait à la fois les syndicats de travailleurs, les organisations des étudiants et des élèves. Cette action d'envergure fut très significative d'autant plus qu'elle bénéficia du soutien des diverses couches de la société qui pourtant n'étaient pas directement impliquées dans la révolte. Après la pacification du champ politique dominé par le Parti-unique ou unifié (UPS), le monde syndical se révéla comme le seul espace où les acteurs sociaux pouvaient s'épanouir et, par conséquent, avoir une velléité de contestation du régime.

1. Léopold Sédar Senghor fut le co-fondateur avec Aimé Césaire et Léon-Gontran Damas du concept de la Négritude utilisé comme ralliement pour l'affirmation culturelle des Noirs à partir des années 1930. Il va prolonger plus tard son combat dans l'action politique à partir des années 1940, ce qui fera de lui à la fois un poète réputé et un homme politique de premier plan.

2. Le parti conserva le pouvoir jusqu'en 2000 où lui succédèrent le Parti Démocratique Sénégalais et ses alliés.

3. Les syndicalistes, plus particulièrement ceux du puissant Syndicat des cheminots africains et leur leader, Ibrahima Sarr, furent parmi les alliés les plus précieux de Senghor et de son parti, le BDS puis l'UPS qui s'illustrèrent à ses côtés aux plus durs moments d'adversité et de compétition électorale. Voir Gueye O., « Léopold Sédar Senghor et le mouvement syndical », in *Cahier Senghor*, numéro 2, Publication de la Chaire Senghor de la Francophonie, Université du Québec en Outaouais, sous la direction de Jean-François Simard, février 2011.

Replacée dans le contexte général de l'époque, la position du Sénégal était très controversée pour deux raisons principales : d'une part, à cause de la continuation de la présence française et, d'autre part, à cause de l'attitude ambiguë de ses élites durant la procédure ayant conduit à l'indépendance. En effet, lors du référendum d'auto-détermination de septembre 1958⁴, le président Senghor et ses proches collaborateurs ne s'étaient pas clairement prononcé pour l'indépendance. Ce qui leur valut une opposition de la part des organisations syndicales et des partis politiques souvent de gauche⁵ qui contestèrent leur hégémonie et plus tard leur mode de gestion du pouvoir qualifié de francophile voire de néocolonial. Ainsi, pendant la première décennie des années 1960, la confrontation entre le nouvel État indépendant et ses opposants fut l'un des traits de caractère des rapports sociopolitiques et interpersonnels.

Le Sénégal connut donc une période trouble. Jouissant d'une position de leadership incontesté sur la scène politique depuis le début des années 1950, Senghor fit face à une vague de crises aiguës, les unes plus graves que les autres, qui ébranlèrent son règne. Il s'agit notamment de l'échec de la Fédération du Mali avec le Soudan, de la crise institutionnelle de décembre 1962, des troubles post-électorales de 1963, des attentats et assassinats politiques en 1967, des révoltes estudiantines de 1968 et de 1969, etc.⁶ Mais c'est en mai-juin 1968 que le défi fut plus sérieux parce que, pour la première fois, le président Senghor dut faire face à une crise qui menaçait directement de faire tomber son régime. La lutte fut portée contre le pouvoir par des jeunes, accusés de mimer une sorte de réplique sénégalaise de la geste de la « Génération des barricades » en France et par les syndicats de travailleurs, en solidarité avec des étudiants grévistes et aussi porteurs de leurs propres revendications.

Ainsi, à bien des égards, la crise de 1968 fut pour beaucoup la manifestation d'une opposition au régime personnel de Senghor. D'ailleurs, le président lui-même considérait la crise comme un défi personnel face à une contestation généralisée. Surtout, les conséquences de la crise entraînèrent de profonds bouleversements au Sénégal. Il fallait procéder à une

4. Le général de Gaulle, nouvellement arrivé à la tête de la V^e République, proposa aux colonies un référendum. Ce dernier proposait soit de voter Oui pour rester dans la Communauté franco-africaine, ou Non pour une indépendance immédiate. Seule la Guinée de Sékou Touré vota Non et devint indépendante.

5. Le PAI, le PRA/Sénégal et l'UGTAN firent campagne pour le Non et tirèrent la conséquence du vote pour le Oui entrant ainsi dans une opposition radicale au régime. À son tour, le président Senghor se radicalisa. Les organisations furent dissoutes ou interdites, conduisant leurs dirigeants à emprunter le chemin de la clandestinité.

6. Voir Gueye O., 2011, *op. cit.*

réforme en profondeur non seulement du système scolaire et universitaire, mais aussi mettre en place de nouvelles orientations économiques, politiques et syndicales. Au moment où la plupart des nouveaux États africains indépendants connaissaient des troubles récurrents et de toutes sortes, le régime du président Senghor semblait faire la preuve de sa solidité. Il était toujours sorti indemne de tous les soubresauts qui avaient secoué le pays et son Parti.

Donc, la tension qui allait faire basculer le Sénégal, en 1968, survint dans un contexte de post-colonie et de construction du nouvel État africain indépendant, marqué par la Guerre froide, une instabilité politique récurrente et des tentatives de remise en cause du néocolonialisme⁷. Pour la plupart des pays nouvellement indépendants, ce fut une période marquée par l'avènement de régimes issus de coups d'État militaires, si ce n'était pas un enlèvement dans la spirale de la guerre civile. À titre d'exemple, la chute du président Nkrumah, au Ghana, en 1966, provoqua un traumatisme chez les nationalistes africains qui rêvaient du panafricanisme que ce dernier avait théorisé, tandis que pour les dirigeants des autres pays elle sonnait comme une alerte⁸. De même, la guerre du Biafra⁹, à partir de 1967, avec ses milliers de morts, avait fini de diviser les Africains jadis conquis aux idées d'unité et qui, désormais, voguaient vers des lendemains incertains. Le Sénégal, à l'instar de ses voisins, allait aussi avoir son lot de tensions et de remises en question portées par des jeunes au fait des événements du monde.

Mouvement étudiant? Révolution politique? Excroissance de la révolte mondiale des jeunes? Mouvement commandité de l'étranger? Ou simple expression d'un ras-le-bol dans un contexte de difficultés socio-économiques? Autant de questions au sujet de Mai-68 au Sénégal, dont les réponses varient selon les interprétations des protagonistes de tous les

7. Malgré leur indépendance proclamée, la plupart des pays anciennement colonisés étaient sous le contrôle économique voire politique de leurs anciennes puissances colonisatrices, d'où ce terme de néocolonialisme ou nouvelle colonisation et la réprobation qu'il suscitait, notamment de la part des jeunes africains et de certains milieux d'affaires locaux.

8. Pour le professeur Assane Seck, ancien ministre de l'Éducation nationale du Sénégal (témoignage recueilli en octobre 2011), la chute de Nkrumah eut des répercussions réelles, aussi bien au niveau de l'opinion que des gouvernants, eu égard au prestige de Nkrumah et à tout ce qu'il représentait pour les Africains et la diaspora.

9. La guerre du Biafra (juillet 1967-janvier 1970) éclata au Nigéria voisin avec la tentative de sécession du Sud ; le conflit entraîna des milliers de morts et divisa durablement les États africains, pour ou contre l'indépendance du Biafra. La déposition du président Kwamé Nkrumah le 24 février 1966 eut également un large écho en Afrique et entraîna la réaction hostile des étudiants de Dakar.

bords¹⁰. La complexité du mouvement s'explique surtout par le fait que chacun a son Mai-68 ! Cependant, de nombreux faits nouveaux autorisent une relecture des thèses avancées. Les archives et les témoignages n'ont pas encore livré tous leurs secrets. La plupart des études se limitent à Dakar, tel l'épicentre de la crise, qui concentre l'essentiel de la documentation. Mais une perspective novatrice permet d'étendre le cadre spatial à l'ensemble du Sénégal, voire de l'Afrique et du monde. C'est le sens assigné à notre travail. Il s'agit pour nous de procéder à une relecture de Mai-68 à la lumière des rapports entre Senghor et le mouvement syndical, en général et les étudiants, en particulier.

Ce travail se fonde sur une double hypothèse. D'une part, le président Senghor fut le personnage principal de la crise en incarnant le régime et ses contradictions et en cristallisant l'essentiel des revendications autour de sa personne. D'autre part, le mouvement syndical, englobant travailleurs et étudiants, constituait la principale force sociale capable de faire face au régime pour tenter d'infléchir le cours de la vie politique, par sa capacité de mobilisation et le probable impact socio-économique que pourraient avoir ses manifestations.

Notre méthodologie repose sur la collecte des sources tant écrites qu'orales et leur croisement pour mieux comprendre l'évolution des nouveaux États indépendants d'Afrique issus de l'ancien Empire français¹¹. Au-delà des sources bibliographiques classiques, ce travail utilise massivement des sources de première main. Nous avons, pour mieux faire ressortir la particularité de notre problématique, choisi de construire ce travail autour de 4 axes :

1. La crise : le déclenchement et la généralisation de la crise ;
2. La situation à l'université de Dakar : la gestion de la crise et les perspectives ;
3. Senghor face au monde syndical : un défi personnel pour le président ;
4. Les leçons de Mai-68 au Sénégal.

10. Différentes versions de la crise sont avancées. Mais, les multiples points de vue et interprétations, à la fois contradictoires et complémentaires, ont toujours alimenté des controverses, d'autant que les contemporains que sont les anciens protagonistes, les gouvernants de l'époque ou de simples témoins, privilégient toujours certains aspects du mouvement par rapport à d'autres.

11. Depuis quelques années, nous avons entrepris une étude systématique sur les rapports entre le pouvoir et le mouvement syndical au Sénégal, ce travail entre dans ce cadre.